

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY**

**Séance du 13 avril 2023**

Membres du Conseil Municipal : 23

Présents : 16

Votants : 22

Absent : 1

Procurations : 6

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, M. LE BLEVEC Loïc, M. DACHEUX Jean-Philippe, Mme HOUVENAGHEL-DEFOORT Géraldine, M. LAVIE Richard, M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel, M. MERCIER Philippe, Mme REYREAU Peggy, Mme JACQUEMIN Monique, Mme FERRERES France, M. FOURNEAU Julien, M. CAPELLI Fabrice, M. JULIEN Eric, Mme LEOTARD Hélène, Mme BAECKEROOT Marie-Hélène

Procuration :

Mme SIRVEN Françoise donne procuration à Mme France FERRERES  
Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion donne procuration à M. Jean-Philippe DACHEUX  
Mme TROCELLIER-BERGER Agnès donne procuration à M. Julien FOURNEAU  
M. DI NATALE Paolo donne procuration à M. Loïc LE BLEVEC  
M. ARNAUD Hervé donne procuration à Mme Jackie GALABRUN-BOULBES  
Mme ARNAUD Sandrine donne procuration à M. Philippe MERCIER

Absent excusé : M. Didier BELLOC

---

**Objet : FINANCES - Préambule vote du Compte Financier Unique : élection d'un président de séance**

---

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-14 ;

Considérant que Mme le Maire, Jackie Galabrun-Boulbes, ne peut présider cette séance lors des délibérations sur sa gestion des finances de l'année écoulée.

Il est procédé par le conseil municipal à l'élection d'un président de séance.

M. Loïc LE BLEVEC est élu président de séance par les élus du Conseil municipal à l'unanimité.

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault

le

Et publication ou notification le

Le Maire,  
Jackie GALABRUN-BOULBES

